



Extrait du registre des délibérations

2023-3-17

AR Prefecture  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
 PÉRIGORD-LIMOUSIN  
 02 Communauté de communes Périgord-Limousin 2-20230615-2023\_3\_17-DE  
 Reçu le 21/06/2023  
 Département de la DORDOGNE

Arrondissement de  
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

**Etaient présent(e)s**

**Mesdames** : BOSREDON COUNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne,

**Messieurs** : AUGEIX Michel, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COUNARIE Pascal, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SAERENS Grégory, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard

**Absents et excusés et procurations** : BANCHIERI Philippe (absent pouvoir à M. Augeix), COMBEAU Bertrand (absent a donné procuration à F. Decarpentrie), COUTURIER Pierre-Yves, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel (absent a donné procuration à I. Hyvoz), FRANCOIS Philippe (absent a donné procuration à JL Faye), MAGNE Muriel (absente a donné pouvoir à P. Gimenez),

Monsieur Francis SEDAN est désigné secrétaire de séance

Lieu de réunion du Conseil :  
St Jean de Côte

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :  
25/05/2023

Nombre de membres :  
En exercice : 38  
Présents : 31  
Pouvoirs : 5

**Recrutement d'un agent technique**

**Départ en retraite**

Un agent des services techniques souhaite faire valoir ses droits à la retraite. Les décrets d'application de la réforme des retraites n'étant pas encore sortis, il est difficile d'anticiper la date définitive de son départ.

Afin d'anticiper un départ possible au 1<sup>er</sup> octobre 2023, il est proposé de lancer un appel à candidature pour un éventuel recrutement au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Ne sachant pas sur quel grade le recrutement sera effectué, il est nécessaire d'ouvrir le poste sur plusieurs grades différents.

A cette fin, il est nécessaire de créer les postes suivants :

Poste	Type	Temps travail	Nombre d'agents
Adjoint Technique	Titulaire	35h	Déjà existant et vacant
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	Titulaire	35h	1
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	Titulaire	35h	Déjà existant et vacant

Lorsque le recrutement sera effectué, les grades ne correspondant pas seront fermés.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Prefecture

Le Président  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 16 juin 2023  
Le Président,

Michel AUGEIX



**AR Prefecture**

024-242400752-20230615-2023\_3\_17-DE  
Reçu le 21/06/2023

*Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,*

- *DECIDE la création du poste manquant au tableau des emplois :*

○ *Au 1<sup>er</sup> septembre 2023 :*

▪ *un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à raison de 35 heures*

*Le Président certifie exécutoire le  
présent acte compte tenu de sa  
publication et de sa transmission en  
Sous-Préfecture*

*Le Président  
Michel AUGEIX*



*Fait à Thiviers, le 16 juin 2023  
Le Président,*

*Michel AUGEIX*

